

ENCORE L'AMNISTIE

PAR

MONSEIGNEUR TACHÉ

ARCHEVÊQUE DE ST. BONIFACE

“ Des dépêches concernant la commutation de la sentence de Lépine et l'Amnistie du Nord Ouest ” ont été livrées officiellement à la publicité. Des résolutions, que l'on dit être la suite de ces dépêches, ont été présentées par le Gouvernement d'Ottawa à la Chambre des Communes, qui les a votées à une grande majorité. Quoique l'on puisse dire, avec raison, que ce qui fait l'objet de ces dépêches et de ces résolutions n'a été déjà que trop répété, néanmoins, puisque l'Amnistie est pour moi une question d'honneur et de justice, je me crois tenu d'en parler encore. Il a fallu cinq années pour acquérir, même superficiellement, la connaissance des faits qui servent de base à la solution de nos difficultés, et le vote de la majorité des Communes affirme qu'il faut cinq années de plus, pour amener définitivement cette solution.

Poussé par les événements et les hommes à prendre une position éminente, dans l'apaisement des troubles du Nord-Ouest, je me trouve dans l'obligation de parler de l'Amnistie, tant qu'elle ne sera pas donnée pleine et entière, comme je l'ai comprise.

Au reste, les documents dont je viens de parler me mettent trop directement en cause pour qu'il soit possible de me taire cette fois. Ceux qui ont inséré mon nom dans ces documents et qui